



LES ÉTUDES DE DROIT ET SCIENCES PO

L'avenir n'appartient pas qu'aux matheux. Le droit et Sciences Po : deux parcours d'excellence, accessibles aux littéraires comme aux scientifiques, à condition de travailler dur et de bien gérer vos choix de spécialisation.

Le droit

● Passez le cap de la première année

« À la rentrée, on était 150 dans l'amphi. En mars, on était plus que 80. Quand les notes des partiels sont tombées (des 01/20, des 02/20, des résultats impossibles à rattraper au second semestre), beaucoup d'étudiants ont abandonné », témoigne Alexis, 18 ans, en L1 de droit à la fac de Sceaux. Ainsi va le droit ! C'est bien connu, l'écémage est fort en première année. Seul un tiers des étudiants réussissent leurs examens.

En quoi cette L1 est-elle difficile ? « Après avoir connu le cocon du lycée, on se retrouve lâchés dans la nature. On n'est pas tenu d'assister aux cours et comme de nombreux polys circulent, beaucoup ne voient plus l'intérêt d'aller à la fac, à part pour voir leurs potes », estime Anne-Laure, 23 ans, titulaire d'un DESS en droit de l'administration publique et des collectivités territoriales. Mais ce constat vaut pour d'autres filières où la L1 s'avère pourtant moins périlleuse. Alors pourquoi cette hécatombe ? Sans doute parce qu'à la différence de matières comme l'histoire, déjà étudiée au lycée, le droit est une planète inconnue. « Dans le langage juridique, chaque terme a une signification précise. Les étudiants doivent assimiler ce vocabulaire nouveau, ainsi que le mode de raisonnement juridique », explique Pierre Crocq, professeur et directeur de l'UFR du premier cycle à l'université Panthéon-Assas Paris 2. Il faut aussi apprendre des notions par cœur. Insurmontable ? Non. Simplement, pour réussir ses partiels l'étudiant ne peut se contenter de révisions de dernière minute. « Apprendre trois matières en une semaine est impossible », assure Pierre Crocq. D'autant que les premiers partiels interviennent parfois 2 mois et demi après le début des cours. « Le conseil que je donne à chaque rentrée, c'est de travailler à fond dès le début du mois d'octobre comme s'il fallait passer les examens dans 15 jours », précise le professeur. La régularité, tel est le secret ! C'est simple mais beaucoup d'étudiants n'en tiennent pas compte. N'hésitez pas aussi à avoir recours aux dispositifs que certaines universités créent pour vous aider : cours de soutien, tutorat, etc.



● Que du par cœur ?

Sur les études de droit, vous entendrez souvent deux discours opposés. Ceux qui assurent qu'il suffit d'apprendre par cœur pour réussir et ceux qui pensent que cela ne sert à rien et qu'il faut avant tout assimiler la « logique du droit ». « *En réalité, il faut faire les deux* », tranche Pierre Crocq. « *Bien sûr, nous apprenons aux étudiants à raisonner par eux-mêmes car les lois changent et le droit qu'ils étudient en 2006 ne ressemblera pas à celui qu'ils appliqueront dans leur vie professionnelle.* » Mais comme on ne raisonne pas à partir de rien, les apprentis juristes doivent aussi avoir en tête des textes de lois, de jurisprudence et le fonctionnement des institutions.

Et cette fameuse « logique du droit », en quoi consiste-t-elle ? Entre autres, à lire attentivement, et entre les lignes. Dès la première année, l'étudiant apprend par exemple à rédiger un commentaire d'arrêt. « *Il faut qu'il décortique cet arrêt et qu'il analyse la portée de cette décision de justice sans faire de contresens* », commente Pierre Crocq. Et qu'il restitue ensuite ces informations selon un plan bien précis. Rien d'étonnant donc que les bacheliers S soient, avec les ES, ceux qui réussissent le mieux ces études. Celles-ci demandent en effet une rigueur et une logique qui rappelle celle des mathématiques. Mais les littéraires ont aussi leurs chances s'ils sont motivés. De manière générale, plus l'on s'est forgé une discipline de travail dans le secondaire et meilleurs sont les résultats.

● De la L1 à la L3

Droit constitutionnel, droit public, droit privé, histoire des institutions, les deux premières années vous permettront de vous initier à toutes les facettes de la discipline. Austère ? Pas forcément. « *J'ai bien aimé découvrir cet univers cadré par des règles précises où la jurisprudence vient apporter un peu de souplesse* », raconte Stéphanie, 29 ans. À travers l'histoire des institutions, vous découvrirez ainsi comment s'élabore la législation dans votre pays : la différence entre une ordonnance et un arrêté, pourquoi une loi fait la navette entre l'Assemblée et le Sénat, etc. Autant de notions dont on entend parler tous les jours et qu'il est passionnant de comprendre enfin ! Profitez de ces 2 ans pour repérer les matières qui vous intéressent ou celles qui cadrent avec votre projet professionnel. « *Dans tous les secteurs, on a besoin d'experts en droit. Il existe donc de nombreuses filières : différentes catégories d'avocats, de magistrats, des possibilités de travailler dans l'immobilier, les collectivités territoriales, etc. Il faut donc réfléchir assez tôt à ce que l'on veut faire plus tard* », souligne Anne-Laure.

En troisième année, un début de spécialisation se profile. Certaines facs proposent aux étudiants de choisir entre droit public et droit privé. D'autres maintiennent les deux enseignements, mais par le jeu des matières optionnelles, on peut commencer à s'intéresser davantage à l'un ou à l'autre. Si l'on vous en laisse la possibilité, restez généraliste le plus longtemps possible, afin de ne pas vous fermer de portes.

Au bout de 2 à 3 années de droit, vous pouvez aussi tenter les admissions parallèles des écoles de commerce et des Instituts d'études politiques.

● Droit public ou droit privé ?

Telle est la question ! Ce choix qui s'effectue à partir de la L3 ou du M1 conditionne votre future carrière. Anne-Laure a ainsi opté pour le droit public en troisième année et ne regrette pas sa décision. « *J'ai découvert des textes de loi incroyables qui montraient qu'un particulier pouvait faire avancer les choses à son niveau, organiser un référendum dans sa mairie par exemple. Et puis l'univers des collectivités locales où j'ai fait un stage m'a beaucoup plu. Voir les résultats de mon action, quand je suis la construction d'une crèche par exemple, c'est gratifiant.* » Vous l'aurez compris, le droit public facilite l'accès aux concours administratifs. Quant au droit privé, il donne accès au métier de juriste d'entreprise et aux carrières judiciaires : avocat, juge, notaire, etc.

À ne pas négliger

Quel que soit votre objectif, n'oubliez pas :

- les *stages*, incontournables pour se forger une expérience et trouver sa voie ;
- le *droit communautaire* car, aujourd'hui, la législation européenne tend à s'imposer partout ;
- les *langues*, indispensables à une époque où la clientèle s'internationalise et où entreprises et cabinets recherchent des juristes bilingues, voire trilingues. L'examen du barreau comporte d'ailleurs une épreuve de langue. Idem pour de nombreux concours de la fonction publique. Malheureusement, les facultés de droit ne brillent pas toujours dans ce domaine. Pensez aux échanges Erasmus pour améliorer votre niveau. Certaines universités proposent aussi des cursus de juriste bilingue en partenariat avec des établissements étrangers.

● Pensez aux doubles licences

Peu d'étudiants savent que, dans certaines universités, ils peuvent coupler l'étude du droit avec une autre matière : économie, gestion, histoire de l'art, langue vivante, etc. C'est dommage parce que cela leur ferme ensuite des portes. Pour devenir commissaire-priseur par exemple, il faut étudier le droit et l'histoire (ou l'histoire de l'art). Ces cursus supposent un emploi du temps chargé et beaucoup de travail personnel.

